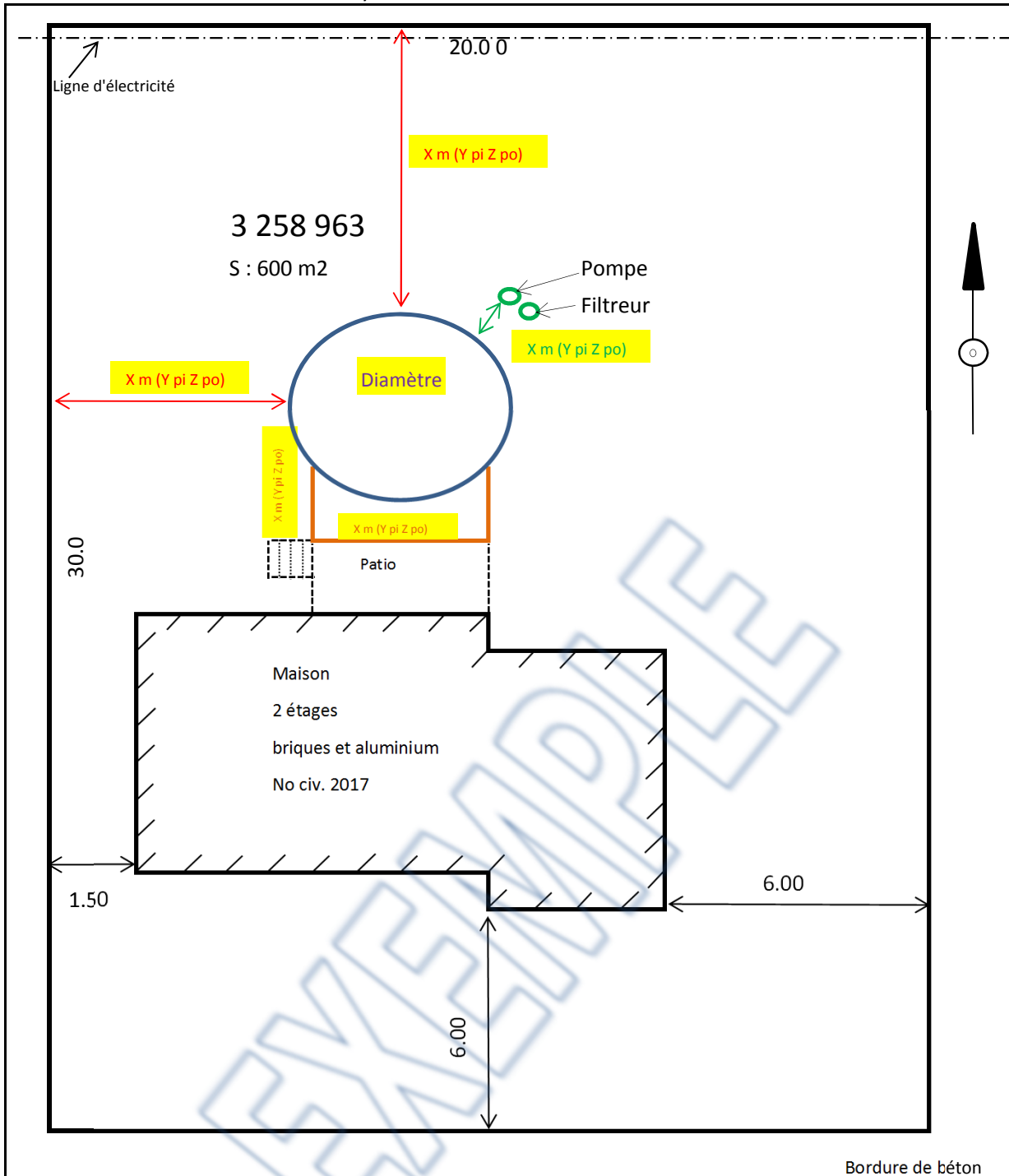


Idéalement à partir d'une copie de votre plan de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, ce plan doit contenir les informations suivantes :

- La localisation de la piscine sur le terrain.
- La dimension de la piscine.
- Les distances qu'il y aura entre la piscine et les limites du terrain.
- La localisation du filtreur, thermopompe, plongeur, tout équipement autour de la piscine.
- Les distances qu'il y aura entre :
 - le filtreur et la piscine.
 - le filtreur et les limites du terrain.
- Si un patio doit être construit ou agrandi :
 - la dimension du patio.
 - Les distances qu'il y aura entre le patio et les limites du terrain.
- la localisation de la clôture, s'il y a lieu



rue de l'Avenir

Échelle : 1 carreau = 1 m

	CADASTRE DU QUEBEC Circonscription foncière : SAINT-HYACINTHE M.R.C. : DES MASKOUTAINS Municipalité : VILLE DE SAINT-HYACINTHE PLAN faisant partie d'un CERTIFICAT de LOCALISATION sur le lot 3 258 963 Saint-Hyacinthe, le 1er février 2017 Préparé par : _____ Arpenteur-géomètre
Date du levé : 1er janvier 2017	

Copie de votre plan de localisation

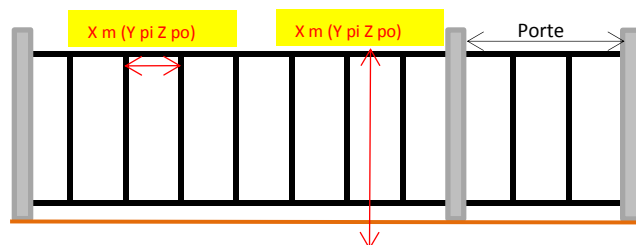
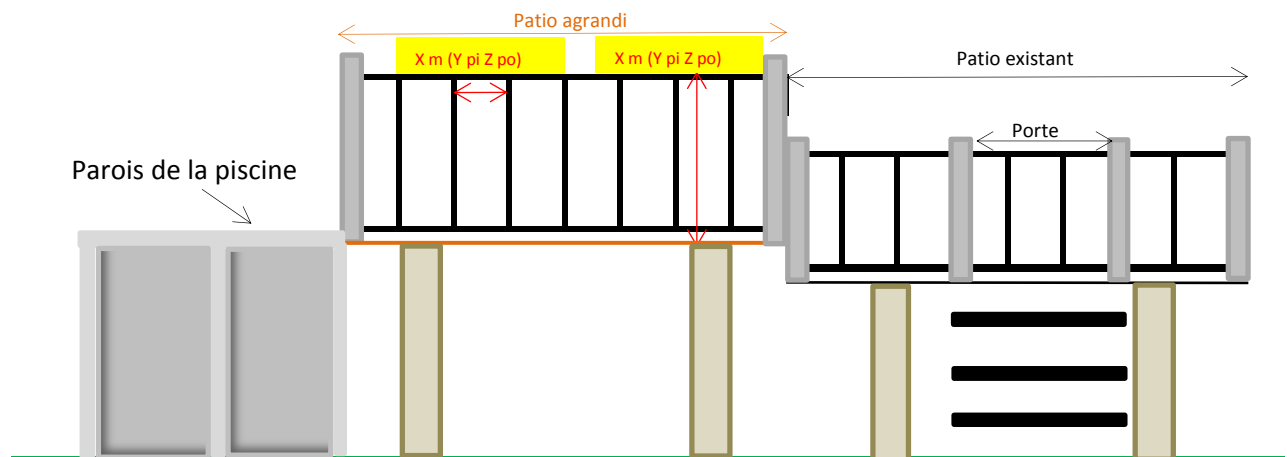
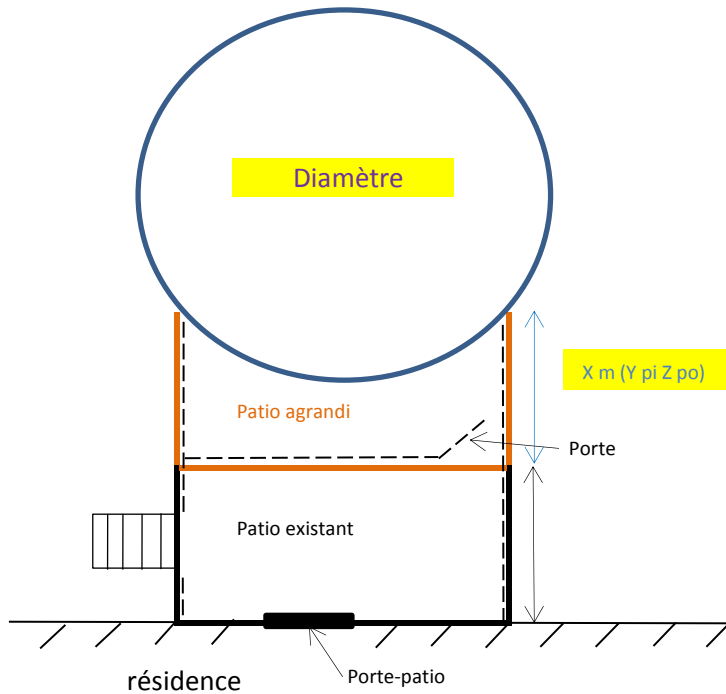
X m (Y pi Z po) : distance réelle de votre projet

PLAN DU PATIO RATTACHÉ AU BÂTIMENT PRINCIPAL

Ces plans doivent nous permettre de visualiser le patio une fois construit et ainsi nous assurer que sa construction respectera les normes de sécurité.

Pour ce faire, nous devons pouvoir visualiser :

- l'emplacement des garde-corps; - - - -
- la hauteur des garde-corps;
- la présence de marche ou d'escalier;
- les niveaux de plancher.



Niveau du patio agrandi
 Niveau du patio existant

X m (Y pi Z po) : distance réelle de votre projet

EXEMPLE